

# Les échos beaussaultois

## Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Au mois de mai, le centre-bourg a été inondé par des coulées de boue sous l'effet de 160 mm de pluie en 48h. Le village a été reconnu en état de catastrophe naturelle. Je remercie les membres du Conseil et les habitants qui ont nettoyé la place du village et les locaux sinistrés. Le revêtement de la salle des fêtes a été rénové dans l'urgence.

Un chemin a été refaçonné et nous avons appliqué 35 tonnes d'enrobé sur les voies communales.

Les travaux prévus à la chapelle de Grattennoix et à l'église de Beaussault ont été réalisés.

Le logement communal rénové 5 impasse du cimetière sera disponible à la location pour janvier prochain.

Je vous invite aux vœux 2017 pour vous dresser un bilan de l'année et présenter les projets du Conseil municipal.

**Bonnes fêtes de NOËL à TOUTES et à TOUS.**

Laurent FOURNIER.



Retour en arrière : Grattennoix.



Lettre-circulaire du  
Conseil municipal.  
Distribuée deux fois  
par an : juin-juillet et  
décembre-janvier  
N°6.  
Décembre 2016.

Site internet de la  
commune :  
[Mairiedebeaussault](http://Mairiedebeaussault)

## En direct du Conseil municipal

. Les travaux de rénovation du logement communal 5 impasse du cimetière (ancienne école des filles) sont en voie de finition : installation du chauffage central, isolation, réfection de l'électricité, améliorations diverses. Montant avoisinant les 40 000€ avec une subvention « palulos » de près de 9 500€. Les candidatures pour la location sont à déposer en mairie. Loyer mensuel : 600€.

## Information des commissions communales

. **CCAS** : en lien avec le Conseil municipal, le CCAS réalise un second reboisement de 1500 plants variés au bois de Beaumont.

. **Commission Communication** : la visite commentée de l'église avec exposition de cartes postales anciennes du village le 4 septembre dernier dans le cadre de l'opération « Sacré pays de Bray » a enregistré une centaine de visiteurs. Merci aux personnes qui nous ont confié des documents.

## A propos des commissions et syndicats inter-communales

. **SIEOM**. A compter du 01.01.2017, la gestion de l'enlèvement des ordures ménagères et des déchetteries sera assurée par la nouvelle communauté de communes « Les 4 rivières ».

. **SIVOS**. Les 17 élèves des classes de CM1 et CM2 (classes situées à Compainville) auront le plaisir de partir en classe de neige à St Jean d'Arve en février grâce à la participation financière de plusieurs organismes ou associations.

## Le coin des associations

### Comité d'animation de Grattennoix :

- . Grande fête annuelle : 10 et 11 juin
- . *Randonnée pédestre* : 2 juillet, rdv à la Chapelle à 9h30, environ 15 km, apporter son pique-nique

### Comité des fêtes de Beaussault :

- . 8 mai : banquet des Anciens, en lien avec le Comité d'animation de Grattennoix
- . juin (à préciser) : jeux inter-villages à Beaussault

### Association « Le trait d'union » :

Venez nous rejoindre au club un mercredi sur deux pour jouer et passer un bon moment, de 14 à 17h. Adhésion : 14€/an.

**Amicale des anciens élèves de l'école municipale de Beaussault** : la rencontre 2017 est prévue le samedi 29 avril !

### Association des Anciens combattants

Assemblée générale le 18 mars en mairie de Beaussault.

## Dates à retenir

- . **Vœux du Maire et du Conseil** : vendredi 20 janvier à 19h30 à la salle des fêtes. Remise des prix du concours des maisons fleuries. Exposition de photos sur l'année 2016 à Beaussault.
- . Projet de lancement d'un **atelier** d'initiation et/ou de perfectionnement à l'utilisation de **l'informatique** : réunion d'information en mairie samedi 21 janvier 2017 à 14h30. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.
- . **Cérémonie du 8 mai**.

## A savoir sur Beaussault

### Présentation de la production de neufchâtel chez Nicolas et Céline VILLIERS.

Voilà maintenant 4 générations que la famille VILLIERS exploite sa ferme située rue de la Croix Colos. C'est en effet dès le départ en 1903 que la production de fromages « neufchâtel » a débuté. Le neufchâtel, le plus ancien des fromages normands, doit répondre à plusieurs paramètres pour bénéficier de l'appellation AOP (appellation d'origine protégée) sous le contrôle du Syndicat du fromage neufchâtel.

Nicolas et Céline VILLIERS se complètent pour décliner les différentes étapes de la fabrication : après la traite des vaches (le troupeau doit se composer d'un minimum de 60% de vaches de race normande) commence aussitôt la phase de caillage du lait pour une durée de 24 h. Ensuite c'est l'égouttage du caillé (entre 6 et 12 h) combiné à l'opération de pressage. « S'il n'y avait pas d'égouttage, le sérum resterait dans le caillé et cela

gènerait la fabrication, la pâte serait trop molle et le goût final serait acide » soulignent nos expérimentés producteurs. Etape suivante : le pesage du caillé avec malaxage suite à l'ajout du sel à hauteur de 2% et à l'ensemencement en penicillium. Enfin c'est le moulage à la main. « Notre production est de qualité fermière » reprennent en cœur N. et C. Villiers.

« Nous fabriquons des gros cœurs (600g), des briquettes (100g), des cœurs et des double-bondes (200g). Ces poids sont à respecter lors du moulage, ensuite selon l'affinage le poids évolue tout à fait naturellement à la baisse » tiennent à souligner nos producteurs fromagers.

A titre indicatif, 1,3 litres de lait sont nécessaires pour un cœur ou une double-bonde. Le neufchâtel est vendable au bout de 10 jours mais pour les amateurs l'affinage peut atteindre 3 ou 4 mois.

Depuis 2010, à la production de neufchâtel est venue s'ajouter celle d'une tomme sans oublier le beurre, la crème et le fromage blanc. Avis aux fins gourmets.

Outre la vente sur place, de préférence en deuxième partie de matinée, Nicolas et Céline VILLIERS écoulent leurs produits sur différents marchés et dans des commerces.

## Informations pratiques

### . horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 16h-17h30 Vendredi (hors vacances scolaires) : 17h30-19h.

. Les collectivités n'auront plus le droit d'employer de **produits phytosanitaires** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elles sont incitées à pratiquer une « gestion différenciée » des espaces publics en fonction de leur utilisation. A suivre...

. **dates de passage du camion d'enlèvement des déchets** : malgré la reprise de ce service par la nouvelle communauté de communes, les jours de passage restent inchangés dans l'immédiat = bacs verts jeudi semaine impaire, bacs jaunes vendredi semaine paire.

Sortir les containers la veille au soir.



Nouvelle passerelle au moulin de Glinet